

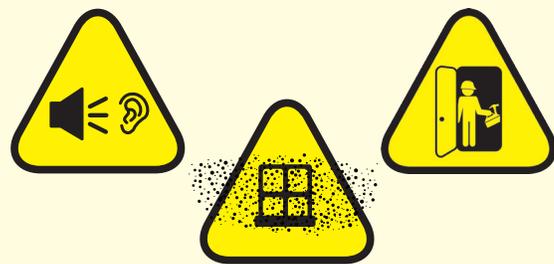
Mai 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Plus de **265 000 \$ investis** aux habitations Simone-Léveillé



**Au cours de l'été et de l'automne 2010, c'est plus de 265 000 \$ qui seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Simone-Léveillé. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de l'immeuble.**

Les travaux débuteront à la mi-mai et devraient se terminer à la fin du mois de novembre 2010. Ils consisteront à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, deux avertisseurs sonores et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.



Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre sécurité et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

### AVEC VOUS

Une rencontre d'information a eu lieu le **4 février 2010** aux habitations Simone-Léveillé. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Mathieu Ma-Hive-Dung**, directeur de projets, et **Freddy Le Guirinec**, technicien en mécanique du bâtiment, étaient sur place pour informer les 29 locataires présents sur les travaux à venir.

*(Suite à la page 2)*

## AVEC VOUS

Une seconde rencontre a eu lieu le **21 avril** dernier. **Danielle Lacroix** et **Mathieu Ma-Hive-Dung** animaient la séance à laquelle 34 locataires ont participé. Ces derniers ont pu faire part de leurs préoccupations quant au déroulement des travaux. Entre autres, le bruit qui sera produit par les tests prévus à la fin des travaux constitue une source d'inquiétude. Il a donc été résolu de limiter la zone de test à un étage à la fois pour réduire le niveau sonore. Les locataires ont aussi exprimé le souhait que les premières visites des ouvriers dans les logements débutent tôt, vers 8 h. Ils ont aussi demandé à être informés 48 heures à l'avance des travaux qui seront exécutés à l'étage où ils habitent. Des avis seront donc affichés à chaque étage au moment opportun.

### EN CAS DE FEU

En réponse à une question des locataires, les stations manuelles aux extrémités de chaque corridor seront conservées ainsi que les plans d'évacuation de l'immeuble. Les locataires seront couverts par un système d'alarme pendant toute la durée des travaux.



Station manuelle dans les corridors

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <b>DANS TOUS LES LOGEMENTS</b> 		
Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.	Le nouveau détecteur thermique ne nécessitera pas piles. Les nouveaux avertisseurs sonores et la lampe stroboscopique permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.  Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui lui est relié directement à la caserne de pompiers.	<b>Mise aux normes</b> du système d'alarme-incendie et <b>sécurité</b> accrue
Une lampe stroboscopique sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.		
Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine, et l'autre dans la chambre à coucher.		
Le détecteur de fumée sera remplacé.	Le nouveau détecteur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive comme lorsque un toast brûle.	<b>Sécurité</b> accrue
 <b>DANS LES AIRES COMMUNES :</b> <b>CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</b> 		
Des détecteurs thermiques et des détecteurs de fumée seront installés.	Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.	<b>Sécurité</b> accrue

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Pour planifier l'ensemble des travaux, l'entrepreneur vérifiera d'abord l'état des conduits existants au deuxième étage. Il pourra de cette façon déterminer si les fils électriques peuvent être passés dans ces conduits, d'un appartement à l'autre, ou s'il faut remplacer les conduits et par conséquent, faire des petits percements dans les murs des logements.

Par la suite, **le chantier se déroulera étage par étage, à partir du onzième jusqu'au rez-de-chaussée**. Au mois de novembre, lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

Dès la mi-mai, **vous recevrez un avis annonçant la visite des ouvriers**. L'entrepreneur établira un échéancier des travaux pour chaque étage et informera les locataires de la période de travaux qui les concerne. Pour compléter l'installation de toutes les composantes du système d'alarme-incendie, **trois à quatre visites sont prévues pour chaque logement**.

### PREMIÈRE VISITE

Selon les résultats de l'expertise réalisée au deuxième étage, il est possible que des petits percements soient faits sur les murs de votre logement pour passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, la pose d'une moulure beige pour cacher les fils est prévue.

**Durée : ½ journée**

**Quand : entre la mi-mai et la fin octobre**

### DEUXIÈME VISITE

Installation des pièces de détection et des avertisseurs et désinstallation des anciens détecteurs.

**Durée estimée : 2 à 3 heures**

**Quand : entre la mi-mai et la fin octobre**

### TROISIÈME ET QUATRIÈME VISITES

Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.

**Durée estimée : 20 minutes**

**Quand : novembre**

## L'ENTREPRENEUR

Guard-X inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Simone-Léveillé. L'horaire de travail des ouvriers s'échelonnara de 7 h à 15 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche des travaux l'exigeait. **Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, et les rendez-vous dans les logements seront fixés à partir de 8 h.**

Assurez-vous d'être **présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent, vous devez **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami, pour être présent à votre place**. Soyez attentif aux avis et collaborez avec l'entrepreneur qui exécute les travaux d'un logement à l'autre. L'absence d'un seul locataire au rendez-vous fixé peut retarder l'ensemble des travaux prévus sur un étage.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SIMONE-LÉVEILLÉ

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Danielle Lacroix**
- ◆ Directeur de projets :  
**Mathieu Ma-Hive-Dung**

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Lise Bécotte**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Bruno Ouellet**
- ◆ Agente de location :  
**Maryse Benoît**
- ◆ Organisateur communautaire :  
**Patrick Benjamin**



Danielle Lacroix



Mathieu Ma-Hive-Dung



Patrick Benjamin

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER - PRÉSENCE FAIBLE D'AMIANTE

Les travaux se feront en présence d'amiante (risque faible). En effet, une petite quantité d'amiante a été retrouvée dans les joints des murs. Les travailleurs porteront des masques à titre préventif lorsqu'ils effectueront les petits percements aux murs. Tenez-vous à distance des ouvriers qui font des percements — quelques mètres suffisent — et vous ne courrez aucun risque.

## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

**Rédaction**  
Marthe Roberge

**Graphisme**  
Optik Design inc.